

Destinataires : Pharmaciens communautaires de la région de Lanaudière

Expéditeur : CRSP région Lanaudière

Date : 26 janvier 2022

Objet : Vaccin préférentiel chez les moins de 30 ans

Le Comité Régional sur les services pharmaceutiques de Lanaudière tient à vous transmettre un point d'information apporté par Dr Joane Désilets, adjointe médicale à la santé publique du CISSS de Lanaudière lors de la dernière rencontre du CRSP tenue le 18 janvier 2022.

Dre Désilets tient à rappeler que le vaccin Pfizer^{MD} demeure le vaccin préférentiel chez les moins de 30 ans en raison du risque de péricardite/myocardite qui pourrait être plus élevé avec le vaccin Moderna^{MD}.

Si l'administration du vaccin Moderna^{MD} est tout de même considérée, voici les informations essentielles, se trouvant sur le feuillet d'information¹ du Protocole d'immunisation du Québec, devant être transmises à la personne âgée de moins de 30 ans concernant le risque de myocardite et de péricardite :

- Une myocardite ou une péricardite suivant la vaccination survient très rarement (environ 2 personnes sur 100 000);
- Chez les personnes âgées de 12 à 29 ans, ce risque pourrait être plus faible avec le vaccin Pfizer^{MD};
- La myocardite ou la péricardite survient plus fréquemment chez les jeunes hommes âgés de moins de 30 ans après la 2^e dose;
- Pour le vaccin Moderna^{MD}, la fréquence est d'environ 8 fois plus élevée après la 2^e dose qu'après la 1^{re} dose (environ 17 cas par 100 000 doses suite à la 2^e dose).

En cas de questionnement, les pharmaciens peuvent se référer en tout temps au Protocole d'immunisation du Québec (PIQ).

¹ Disponible à https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/piq/feuillets_2021/F43_ARN_COVID-19.pdf